



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



18178956

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

04 DEC. 2018

DU BRABANT WALLON
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/12/2018 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0812.327.785

Dénomination

(en entier) : **SALMAN & CO**

(en abrégé) :

Forme juridique : SPRL

Siège : Rue Caule 39 1300 WAVRE

(adresse complète)

**Objet(s) de l'acte : Cession des parts, ASSEMBLEE GENERAL EXTRAORDINAIRE DU MARDI
08/11/2018**

Texte

L'assemblée générale de ce jour accepte la nomination de Monsieur Abu-Jeriban Me'teb comme associé non actif qui accepte

L'assemblée générale de ce jour accepte le transfert des parts de Monsieur Abujraiban Basim qui cède 5 parts à Monsieur Abu-Jeriban Me'teb,, qui acceptent.

L'assemblée générale de ce jour accepte le transfert des parts de Monsieur Abujraiban Basim qui cède 5 parts à Monsieur Fadi Abu-Jeirban. qui acceptent.

Après la dite cession, les parts se répartissent comme suit:

Monsieur Abu-Jeriban Salman	55 parts
Monsieur Mohamed Abu-Jeriban	25 parts
Monsieur Basim Abujraiban	0 parts
Monsieur Fadi Abu-Jeriban	15 parts
Monsieur Abu-Jeriban Me'teb	5 parts

Monsieur Abu-Jeriban Salman
Gérant.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature